République Française Département Loir et Cher

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2022 LISTE DES DELIBERATIONS

Conformément à la réforme de publicité des actes des collectivité territoriales applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, le compte rendu est supprimé pour laisser place à la liste des délibérations

L' an 2022 et le 22 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de WARDEGA Pierre Maire <u>Présents : M. WARDEGA Pierre Maire Mmes : LOUET Christine, HERCOUET Sylvie, RETIF Kathy, TROISPOUX Cécile, BONNEAU Marie Lyne, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, JAHAN Eric, PINON Nathalie MM : SAUVAGE Benoit, CHICOINEAU René, BIGNON Alain, PINON Nathalie MM : SAUVAGE BENOIT RENÉ PINON NATHALIE RENÉ PINON NATH</u>

<u>Absents</u>: TAFFOREAU Alain procuration à LOUET Christine FESSENMEYER Nathalie, VALEGA Nathalie, MARIS Guillaume Secrétaire de séance: RÉTIF Kathy,

Nombres de membres :

Afférents au Conseil municipal : 15

En exercice: 11

Date de la convocation : 16/09/2022 Date d'affichage : 16/09/2022

Quorum : le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Le procès-verbal du conseil municipal du 28 juillet 2022 adopté à l'unanimité des membres présents.

<u>réf : 2022-08-41 DELIBERATION RELATIVE A UNE CONVENTION DE STAGE ENTRE LA COMMUNE DE MONTHOU-SUR-BIEVRE LYCEE BOISSAY ET CAP EMPLOI</u>

le conseil municipal a décidé de :

- ACCEPTER les conventions de stage avec : un élève en 2^{ème} année en CAP "Service aux personnes et ventes en espace rural" au LEAP BOISSAY à Fougères sur Bièvre et un bénéficiaire de CAP Emploi à Blois. Stages effectués au sein de l'Ecole Maternelle du Groupe scolaire Michel CLAVIER pour les périodes du 7 au 20 novembre 2022 d'une part et du 10 au 21 octobre 2022 d'autre part.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

réf: 2022-08-42 Délibération relative à la désignation d'un élu correspondant incendie et secours

le conseil municipal a décidé de :

- ACCEPTER la proposition de Monsieur le maire
- CREER la fonction de « correspondant incendie et secours »
- DESIGNER Monsieur JAHAN Eric « correspondant incendie et secours »

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

<u>réf : 2022-08-43 PERSONNEL TERRITORIAL : DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITE</u>

le conseil municipal a décidé de :

- ACCEPTER le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité au vu de l'article 3-1° alinéa pour accroissement temporaire d'activité (limité à 1an sur une même période de 18 mois) -CREER à compter du 1 octobre 2022 un **emploi non permanent** d'agent technique dans le grade d'adjoint technique à raison de 2.68 **heures** hebdomadaires, la rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer, assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

<u>réf : 2022-08-44 Délibération pour la signature de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocation</u> Familiale (CAF)

le conseil municipal a décidé de :

- AUTORISER Monsieur le maire à signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF et, si besoin, les conventions afférentes aux bonus territoires.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

<u>réf : 2022-08-45 DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DES EXONERATIONS DE FISCALITE LOCALE DIRECTE</u>

le conseil municipal a décidé de :

- SUPPRIMER le taux de l'abattement général de 5% sur les bases de la taxe d'habitation,
- MAINTENIR les autres décisions prises antérieurement en matière de fiscalité directe locale

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

TAXE AMENAGEMENT : délibération relative au taux

En raison de l'absence de données suffisantes, la délibération est reportée à la prochaine séance du conseil municipal.

<u>réf : 2022-08-46 AGGLOPOLYS : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements PLUI-HD : délibération relative à la validation des réductions des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)</u> le conseil municipal a décidé de :

-VALIDER les schémas des zones de Beauregard et du Gâte Cœur comme présentés.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

La séance est levée à 21h00